

SÉNAT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 10 avril 2025

Le sénateur Saïd Omar Oili a déposé une proposition de loi le 19 mars 2025 pour supprimer les cartes de séjour territorialisées, un héritage colonial qui assigne à résidence plus de 90 000 étrangers en situation régulière sur Mayotte.

SAÏD OMAR OILI

SENATEUR DE
MAYOTTE

A la demande du sénateur, le groupe socialiste écologiste et républicain du Sénat ce matin a repris à son compte la proposition de loi pour la suppression des cartes de séjour territorialisées.

Il est important que cette proposition de loi soit aussi soutenue par les autres groupes politiques du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

C'est pourquoi, le sénateur fait un appel aux élus mahorais afin de convaincre leurs groupes politiques de soutenir cette loi essentielle pour le développement de Mayotte.

Saïd OMAR OILI
Sénateur de Mayotte

